



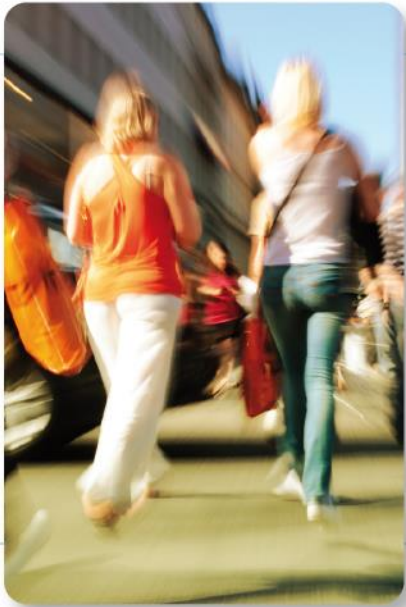
ALLIANCE DU COMMERCE

AMBITIONS POUR UN COMMERCE INNOVANT

COFOR du 8 février 2018

SOMMAIRE

- **Actualités formation des entreprises**
- **Informations de l'Alliance du Commerce**
- **Dossiers d'actualité emploi et formation**





1. Actualité formation des entreprises

➤ **Tour de table sur les dossiers formation en cours dans les entreprises, et points particuliers sur :**

- Etat des services du FORCO (OPCA de nos branches)
- Projets de formations pour 2018
- Benchmark des organismes de formation (cf. annexe)



2. Informations de l'Alliance du Commerce

- **Programme de valorisation des métiers du secteur**
- Site métiers de la mode (finalisé)
- Etude sur l'attractivité du secteur (en cours)
- Etude parcours professionnel (finalisée)
- Reportage photo (à venir)
- Film métiers (à venir)
- Événement métiers à la fin du 1^{er} semestre



2. Informations de l'Alliance du Commerce

- **Représentation des entreprises dans le cadre des réformes en cours**
 - Consultation et compilation des besoins des entreprises au mois de décembre
 - Envoi des propositions aux principaux acteurs de la réforme
 - RDV de l'Alliance avec Sylvie BRUNET, Présidente de la concertation sur l'apprentissage du CESE et quelques entreprises
 - RDV de l'Alliance avec Florence POIVEY, Présidente de la commission Education, Formation et Insertion du MEDEF et négociatrice
 - Suivi des négociations au MEDEF



2. Informations de l'Alliance du Commerce

- **Représentation des entreprises dans le cadre des réformes en cours**

Propositions de l'Alliance / Propositions du Rapport Brunet pour le développement de l'apprentissage du 30 janvier 2018

Propositions de l'Alliance	Propositions du Rapport
Améliorer la visibilité des formations de bonne qualité via une plate-forme numérique et participative	<u>Proposition n°3</u> : rendre publics les indicateurs d'insertion professionnelle <u>Proposition n°4</u> : rendre accessible sur le portail de l'alternance un nombre d'indicateurs sur la qualité et les performances de chaque CFA
Alléger et clarifier la gestion la formation professionnelle pour les entreprises : poursuivre la dématérialisation de sa gestion, stabiliser ses critères juridiques et financiers, la gérer en mode projet et non plus de façon annuelle	<u>Proposition n°15</u> : supprimer l'obligation d'enregistrement du contrat d'apprentissage et la remplacer par un contrôle non suspensif du contrat par les OPCA/OCTA, en introduisant la possibilité d'une transmission dématérialisée de celui-ci par les entreprises
Harmoniser les niveaux de rémunération pour simplifier la gestion des contrats d'apprentissage	<u>Proposition n°29</u> : Fonder la rémunération des apprentis sur le niveau de diplôme préparé et abandonner le critère d'âge



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Rappel des critères de prise en charge de la formation professionnelle pour 2018**
- Critères de prise en charge de la formation pour 2018 (FEH)



Période de professionnalisation (PP)

- PP qualifiante : 20 €/heure
- PP certifiante : 20 €/heure
- PP inventaire : 20 €/heure
- PP CQPI : 20 €/heure
- Formation tuteur : 20 €/heure
- Abondement CPF : 20 €/heure
- Passage en SPP pour tout projet dépassant 15% du budget pro de la branche

Compte personnel de formation (CPF)

- Augmentation du plafond à 140% de consommation de la collecte brut par entreprise
- Prise en charge 45 €/heure au frais réel pour les coûts pédagogiques
- Prise en charge des salaires à 15€/heure
- Abondement CPF à 150 heures et maintien de l'abondement PP 150 heure



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Rappel des critères de prise en charge de la formation professionnelle pour 2018**
- Critères de prise en charge de la formation pour 2018 (UCV)



Maintien des critères décidés en 2017

Période de professionnalisation (PP)

- PP qualifiante : 20€/heure
- PP certifiante : 20 €/heure
- PP inventaire : 25 €/heure
- PP CQPI : 20 €/heure
- PP VAE : 60 €/ heure

Compte personnel de formation (CPF)

- Coûts pédagogiques : 60 €/heure
- Abondement
- Prise en charge salaires



Critères susceptible d'évoluer lors de la CPNEFP du 15 février 2018



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Informations sur les CQPI Vendeur conseil en magasin et Agent logistique**
 - **Habillement succursaliste :**
 - Première classe de CQPI Vendeur conseil en magasin validée
 - Evènement organisé début 2018 pour la remise officielle des diplômes
 - + de 200 projets de CQPI en 2018 dans la branche
 - **Grands magasins/magasins populaires :**
 - Un CQPI Agent logistique validé



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Lancement de la formation Top Vendeur**
- Réalisation de plusieurs modules digitaux pour former les vendeurs à la digitalisation, RSE et accueil de la clientèle touristique
- Totalemment à distance ou en présentiel (choix de l'entreprise)
- Plusieurs MOOC réalisé par LOOKADOC en partenariat avec UNOW
- Ingénierie pédagogique prise en charge par l'Alliance grâce à des financements extérieurs (DEFI et EDEC) : 2 000 premières licences gratuites puis tarifs prénégociés pour les suivantes
 - ❖ Demandes à formuler à l'Alliance jusqu'au 15 février
- **Save the date** : After Work de lancement du MOOC Top vendeur le **Jeudi 8 mars 2018 à 18h/18h30** chez Unow 22 rue Chapon, 75003 Paris



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Suivi de l'EDEC national Commerce (études et contenu pédagogique)**

Etudes FEH

- Impact du digital sur les métiers du commerce et de la distribution
- Les métiers du web et du numérique
- Ingénierie de formation et pédagogie sur les métiers de demain ou sur les secteurs en tension
- Du digital au digital cognitif : introduction à l'intelligence artificielle. Impact de son déploiement dans le commerce et la distribution
- La responsabilité sociale de l'entreprise : de l'enjeu de la transformation digitale à la fidélisation des salariés
- L'accompagnement de la transition numérique
- Ingénierie pédagogique innovante appli mobile de sensibilisation/formation: Cyberkit
- Cartographie des formations en cybersécurité



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Suivi de l'EDEC national Commerce (études et contenu pédagogique)**

Etudes UCV

- Etude impact du digital sur métiers C&D
- Etude des métiers du web et du numérique
- Ingénierie de formation et pédagogique sur les métiers de demain ou sur les secteurs en tension
- Etude du digital au digital cognitif
- La responsabilité sociale de l'entreprise
- L'entreprise apprenante : Apprentissage collectif au sein de l'organisation
- Cartographie des formations en cyber sécurité



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Projet de module « risque attentat »**
- **Objectif :** Création d'un module sur la gestion attentat pour les adhérents de l'Alliance
- **Méthode :**
 - Découpage du contenu en séquence d'1 à 3min:
 - Pour l'équipe de direction : 4 vidéos
 - Pour le personnel : 3 vidéos
- **Composition des modules (projet):**
 - Pour l'équipe de direction :
 - Module d'introduction : Comment préparer son établissement : s'informer, organiser en amont
 - Optimiser l'utilisation des équipements de sécurité déjà en place, développer les relations avec les acteurs, tester le dispositif
 - Module sur comment préparer son personnel : informer le personnel, former
 - Module sur comment réagir : caractériser l'incident, les réactions appropriées, alerter, gérer les flux



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Projet de module « risque attentat »**

- Pour le personnel

- Module sur comment se préparer : s'informer, se former, être vigilant
- Module sur comment réagir : caractériser l'incident, donner l'alerte, rassurer, conseiller
- Module sur comment se protéger : s'échapper, se cacher

Choix du prestataire : Ready for takeoff



2. Information de l'Alliance du Commerce

- **Contrats de branches dans la région Hauts de France**

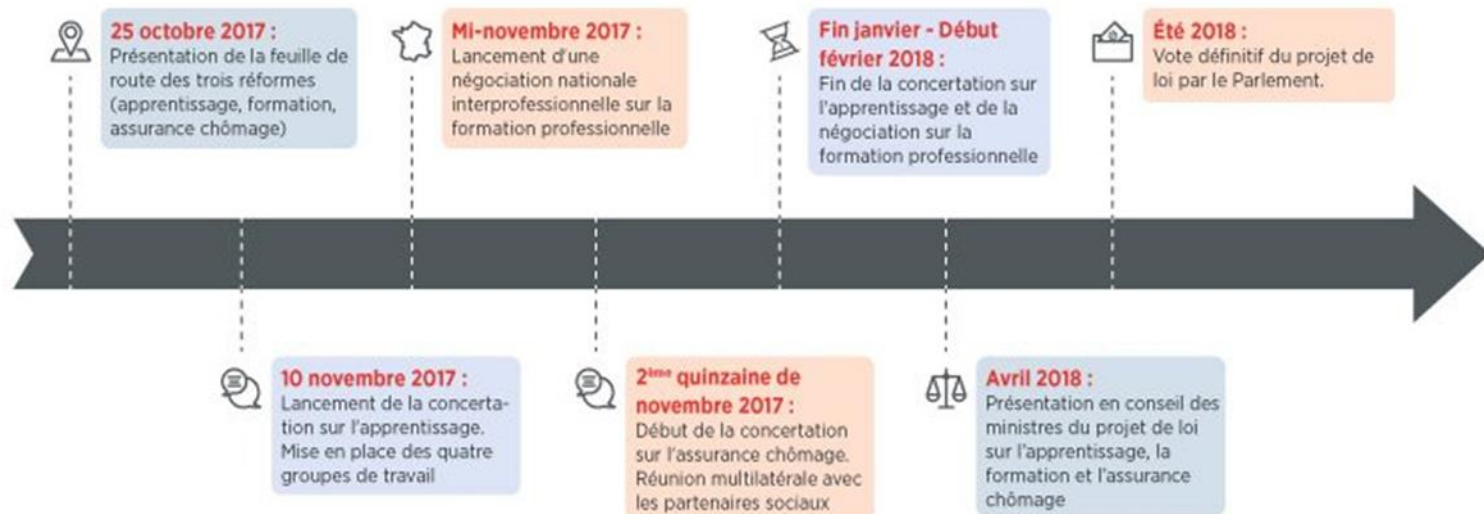
- Contrat de branche « commerce, transport, logistique », dans le cadre du CPRDFOP* en Hauts de France
- **Plusieurs axes** :
 1. Attractivité Axe 1 : Information/Orientation/ préparation à l'emploi
 2. Recrutement Axe 2 : besoins emploi-formation (digitalisation/accueil de la clientèle touristique,...)
 3. Axe 3 : Stratégies Réponses Formation
 4. Axe 4 : Anticipation et innovation pédagogique
 - Accompagnement par un interlocuteur local
 - Aide financière de la région pour former les demandeurs d'emploi et les salariés du secteur

**Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle*



2. Information de l'Alliance du Commerce

- Réformes de la formation et de l'apprentissage : Calendrier





3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation et de l'apprentissage : extrait des propositions émises par le rapport Brunet sur le développement de l'apprentissage**
- **Proposition n° 3** : Rendre publics les indicateurs d'insertion professionnelle pour toutes les certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (enregistrement de droit et sur demande) et engager un travail avec les branches professionnelles pour mieux informer les jeunes sur les rémunérations moyennes à l'embauche à l'issue du diplôme
- **Proposition n° 4** : Rendre accessible sur le portail de l'alternance un nombre restreint d'indicateurs sur la qualité et les performances de chaque CFA. Ces indicateurs, reposant sur des enquêtes réalisées par les CFA, devront être fiabilisés à terme à partir des différentes sources d'information dont dispose l'administration sur les apprentis.
- **Proposition n° 7** : Adapter le rythme de l'alternance en début de parcours pour permettre à l'apprenti d'acquérir les premiers gestes et codes professionnels en CFA sans réduire le temps de présence annuelle en entreprise.
- **Proposition n° 8** : Prévoir le financement de la formation en CFA d'un jeune sans contrat d'apprentissage (3mois maximum) ou dont le contrat a été rompu (un an maximum)
- **Proposition n° 12**: Mettre en place un « référent handicap » au sein des CFA en prévoyant, le cas échéant, une majoration du financement au contrat.



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation et de l'apprentissage : extrait des propositions émises par le rapport Brunet sur le développement de l'apprentissage (suite)**
- **Proposition n° 15** : Supprimer l'obligation d'enregistrement du contrat d'apprentissage et la remplacer par un contrôle non suspensif du contrat par les OPCA/OCTA, en introduisant la possibilité d'une transmission dématérialisée de celui-ci par les entreprises
- **Proposition n° 19** : Supprimer la limite supérieure d'âge d'entrée en apprentissage
- **Proposition n° 22**: Prévoir la possibilité d'une rupture à l'initiative de l'apprenti conditionnée à un entretien préalable avec l'employeur, l'apprenti serait assisté par un représentant du personnel ou par un conseiller salarié.
- **Proposition n° 23** : Etablir une certification de type Inventaire pour les maîtres d'apprentissage et rendre la formation des nouveaux maîtres d'apprentissage obligatoire (dans un délai de trois ans). Cette formation, centrée sur les principes fondamentaux de pédagogie et de santé au travail, devrait être prise en charge par les OPCA/OCTA et accessible à distance.
- **Proposition n° 24** : Prévoir une indemnité minimale des maîtres d'apprentissage prise en charge par les OPCA et qui pourrait être revalorisée par accord de branches.



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation et de l'apprentissage : extrait des propositions émises par le rapport Brunet sur le développement de l'apprentissage (suite)**
- **Proposition n° 28** : Prévoir, dans l'organisation du rythme de l'alternance, des périodes dédiées au travail personnel pendant le contrat d'apprentissage
- **Proposition n° 29** : fonder la rémunération des apprentis sur le niveau de diplôme préparé et abandonner le critère d'âge, au moins jusqu'à 26 ans dans l'hypothèse où la limite supérieure d'entrée en apprentissage serait levée
- **Proposition n° 34** : Confier l'élaboration des référentiels d'activités professionnelles (RAP) aux branches professionnelles et leur donner un pouvoir de co-décision pour l'élaboration des référentiels de compétences.
- **Proposition n° 37** : Recentrer les diplômes professionnels autour de familles de métiers
- **Proposition n° 39** : Prévoir un réexamen automatique du contenu des diplômes au regard des besoins en compétence par les CPC tout les cinq ans.
- **Proposition n° 40** : Inscrire tous les référentiels de certification dans une logique d'écriture en blocs de compétence et aller vers la mise en œuvre d'équivalence entre blocs de diplômes, CQP et titres professionnels



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation et de l'apprentissage : extrait des propositions émises par le rapport Brunet sur le développement de l'apprentissage (fin)**
- **Proposition n° 43** : prévoir une labellisation qualité des CFA par des organismes « cofraqués » (accrédités par la COFRAC) sur la base d'un cahier des charges s'appuyant sur les travaux du CNEFOP et sur le cadre européen.
- **Proposition n° 44** : Sous l'égide de l'agence, faire mieux dialoguer les instances de prospective et de statistique existante sur les besoins en compétences des entreprises à développer par l'apprentissage, et plus largement par l'alternance



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation**

Projet ANI :

- Proposition de confier la politique de l'alternance aux branches professionnelles.
- 3 grands axes (rappel) :
 - *Donner aux branches la capacité de soutenir une offre de formation correspondant aux besoins identifiés par les entreprises et les branches professionnelles via les observatoires*
 - *En mobilisant les branches sur des missions d'amélioration de la qualité*
 - *Financement plus simple et plus lisible*
 - *Contribution unique qui regrouperait taxe d'apprentissage et contribution au titre de la professionnalisation*



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Réformes de la formation**

- Hypothèse sur le futur financement de la formation :

- 0,85 % de la masse salariale pour l'alternance
- 0,4 % pour le CPF
- 0,1 % au titre de la mutualisation en faveur des TPE
- 0,3 % pour la formation des demandeurs d'emploi via le PIC (plan d'investissement dans les compétences)

⇒ Pas de certitude à ce jour, attente d'une position plus claire du Gouvernement



3. Dossiers d'actualité emploi et formation

- **Enveloppe FPSPP interbranches pour 2018**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi (POE):**
 - Individuelle: La dotation sera de 10 millions d'euros en 2018 contre 40 millions d'euros en 2017
 - Collective : la POEC ne sera plus financée par le FPSPP en 2018, cependant le dispositif POEC 2017 a été prolongé jusqu'au 30 juin 2018. Les fonds disponibles sont de 1 millions d'euros pour le FORCO utilisables jusqu'au 30 juin 2018
- **Projets Mutations économiques :**
 - La dotation 2018 pour les OPCA est de 15 millions d'euros, contre 100 millions d'euros en 2017.
 - Le FORCO va déposer trois dossiers : Cyber, Phygital, et Chômage partiel

La péréquation est maintenue selon les mêmes critères d'éligibilité



AC | ALLIANCE
DU COMMERCE